

**FINALE LIFA CHALLENGE EQUIP'ATHLE
MANTES LA JOLIE (78)
MINIMES (M et F) : Samedi 1^{er} juin 2024
BENJAMIN(E)S : Dimanche 2 juin 2024**

La LIFA organise une finale LIFA du Challenge Equip'Athlé regroupant les meilleures équipes des catégories Minimes (M et F) et Benjamins (M et F).

1- PHASES QUALIFICATIVES

Le tour estival doit être organisé par chaque Comité Départemental au plus tard le 12 mai 2024 pour les catégories Minime et Benjamin

2- MODE DE QUALIFICATION :

La qualification s'effectue sur le tour estival avec obligation de participer au tour automnal.

- Seront qualifiées 8 équipes mixtes en Benjamins U14 en N1
- Seront qualifiées 16 équipes mixtes en Benjamins U14 en N2
- Seront qualifiées 8 équipes mixtes en Minimes U16 en N1
- Seront qualifiées 10 équipes mixtes en Minimes U16 en N2

La CRJ se réserve le droit de qualifier plus d'équipe sur une poule, si le nombre d'équipes qualifiés et qualifiables sur l'autre poule n'a pas atteint le quota afin de garder le même nombre d'équipe (N1+N2) pour chaque catégorie. Les équipes pourront être désengagées jusqu'au 29 mai 23h59.

Un club peut engager une équipe en N1 et une autre en N2 mais seule la N1 peut prétendre à une finale (nationale ou régionale). Un club participant à une finale N1(régionale ou nationale) ne peut participer à la finale N2. Les clubs évoluant dans le Championnat de France des clubs en Elite ou en N1 sont tenus de s'engager dans la division N1 de l'Equip'Athlé dès les premiers tours de compétition. Une équipe, athlète et/ou jeune juge, ne peut avoir plus d'un muté enregistré après le 1^{er} janvier.

Equip'Athlé Benjamins :

Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum pour être classée, dont 2 filles et 2 garçons qui participeront obligatoirement au relais mixte pour être classé plus un jeune juge des catégories Benjamins ou Minimes. Les athlètes Benjamins peuvent participer au plus à un triathlon général (1 course + 1 saut + 1 lancer). Si un athlète de cette catégorie ne participe qu'à deux épreuves, il ne pourra s'aligner que sur 1 course + 1 concours ou 1 saut + 1 lancer.

Equip'Athlé Minimes :

Une équipe se compose de 5 athlètes au minimum pour être classée, dont 2 filles et 2 garçons qui participeront obligatoirement au relais mixte pour être classé, plus un jeune juge des catégories Benjamins ou Minimes. Si un athlète de cette catégorie ne participe qu'à deux épreuves, il ne pourra pas disputer deux courses de la même famille. Les athlètes Minimes peuvent participer au plus à un triathlon général (1 course + 1 saut + 1 lancer) ou orienté (2 courses d'une famille différente + 1 concours ou 1 course + 2 concours).

Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limitée à 1 par sexe.

La totalisation des cotations se fera selon les modalités définies dans le règlement national.

Les équipes qualifiées seront déterminées par la CRJ et la liste ainsi que les horaires seront mis en ligne sur le site internet de la LIFA à partir du mercredi 15 mai 2024. Les clubs dont l'équipe a été qualifiée pour la finale nationale ne pourront pas prétendre à une qualification en finale Île-de-France, même si ces compétitions ne sont pas sur le même week-end. Un club ayant déclaré forfait pour la finale Nationale (= club qualifiable dont le total est supérieur à la dernière équipe qualifiée) ne peut pas inscrire son équipe à la finale régionale.

3- RÈGLEMENT TECHNIQUE :

Toutes les dispositions techniques du règlement national seront appliquées sauf en ce qui concerne les points suivants **en Benjamins et Benjamines : *Nombre d'essais limités à 3 pour longueur, triple-saut et les lancers***

Aucun athlète hors match ne sera admis. En cas d'ex æquo d'équipe : le relais départage.

Disposition particulière aux relais Benjamins :

- Une faute de transmission entraîne le retrait de 5 pts de la cotation de la performance réalisée
- 2 ou 3 fautes de transmissions entraînent la cotation de 2 pts
- Un abandon ou une disqualification, en dehors d'une transmission hors zone, entraîne la cotation de 1 pt.

4- JURY :

Chaque club devra fournir un juge diplômé en plus du jeune juge de l'équipe.

Le Jeune Juge fera partie du Jury et devra officier réellement du début à la fin de la compétition. Il ne peut de ce fait participer et marquer des points comme athlète lors de ce tour

Les jeunes juges, dont la qualification aura été saisie sur le SI-FFA, au moins 48h00 avant le début de la compétition, marqueront des points pour leurs équipes :

- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental
- 30 pts pour un jeune juge certifié régionale
- 40 pts pour un jeune juge certifié fédéral